

AIDE-MÉMOIRE DES FRAIS REMBOURSABLES POUR LES JEUNES HÉBERGÉS EN RI-RTF

Catégorie de dépenses	Modalités
COUCHES ET CULOTTES D'INCONTINENCE	Moins de 2 ans (jour d'anniversaire) : 70,00\$ par mois automatiquement Avec préautorisation : ✓ 2 à 5 ans ✓ 6 ans et plus (prescription demandée)
GANTS STÉRILES, SERVIETTES ASEPTIQUES, PIQUÉS ET JETÉS LAVABLES, LINGETTES HUMIDES	Avec préautorisation si : ✓ Épidémie, infection ✓ Condition médicale de l'utilisateur (prescription demandée)
SOINS DE DENTISTERIE	Avec préautorisation: ✓ Rendez-vous annuel (nettoyage, détartrage, fluorure, scellement) ✓ Autres soins (plan de traitement demandé avec estimé)
MÉDICAMENTS	Sans préautorisation ✓ Médicaments prescrits couverts par RAMQ, l'excédent est remboursé par l'Établissement* ✓ Pédiculose Avec préautorisation (prescription demandée) ✓ Produits naturels et certains médicaments en vente libre prescrits et récurrents non couverts par la RAMQ et/ou non couverts par une assurance privée (mélatonine, vitamines, etc.) *L'achat de générique est recommandé. La ressource a la responsabilité d'en informer la pharmacie.
SOINS D'OPTOMÉTRIE	Avec préautorisation (estimé demandé) ✓ Montures tous les 2 ans selon les montants prévus ✓ Verres correcteurs remboursés à leur coût réel sans traitement Avec préautorisation ✓ Cycloplégie
AIDES TECHNIQUES (ORTHÈSES ET PROTHÈSES)	Avec préautorisation (estimé et prescription demandés) ✓ Orthèses plantaires ou examen biomécanique Autres aides techniques ✓ Programmes de la RAMQ et du MSSS
VÊTEMENTS/UNIFORMES SCOLAIRES	Avec préautorisation et formulaire d'inventaire rempli par l'intervenant ✓ Complétion du trousseau de vêtements lors du premier placement de l'utilisateur. Un exercice d'inventaire du trousseau de base doit être fait au préalable par la ressource et l'intervenant de l'utilisateur à l'arrivée de l'utilisateur. Avec préautorisation et demande spécifique de l'intervenant ✓ Complétion du trousseau de vêtements lors d'un changement de ressource lié à des situations exceptionnelles; ✓ Surcroissance excédent la normalité et/ou relevant d'une pathologie (ex : obésité); ✓ Usure exceptionnelle due à des comportements inadéquats de l'utilisateur; ✓ Vêtements inutilisables à la suite d'une maladie infectieuse; ✓ Perte de vêtements liée à des situations exceptionnelles. Avec préautorisation et estimé des besoins (document de l'école doit être fourni) ✓ Uniformes scolaires rendus obligatoires par le milieu scolaire; ✓ Un budget maximal est octroyé.

Catégorie de dépenses	Modalités
ALIMENTATION	<p>Avec préautorisation (prescription demandée) <u>Compléments alimentaires (ex. PediaSure)</u> ✓ Remboursés par l'Établissement avec prescription médicale si demande de médicament d'exception refusée par la RAMQ.</p> <p><u>Diètes spéciales (sans gluten/sans lactose)</u> ✓ Remboursées par l'Établissement (1/3 des frais supplémentaires)</p> <p><u>Épaississant alimentaire</u> ✓ Remboursé par l'Établissement</p>
FOURNITURES SCOLAIRES ET ACTIVITÉS PARASCOLAIRES *Un communiqué complémentaire est acheminé en juin par l'Établissement.	<p>Sans préautorisation ✓ Frais scolaires de l'école (preuve de paiement exigé) ✓ Fournitures scolaires (liste d'effets scolaires exigée) Si les frais scolaires dépassent l'avance reçue (paiement au mois d'août), l'Établissement remboursera les excédents.</p> <p>Avec préautorisation Cours d'été, matériel scolaire en cours d'année, activité parascolaire, programme/option/école spéciale, surveillance du dîner.</p> <p>Avec préautorisation (demande spécifique remplie par l'intervenant est exigée) Voyage parascolaire</p>
ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES	<p>Avec préautorisation (demande spécifique remplie par l'intervenant est exigée) ✓ Permet à l'enfant la poursuite d'une activité dans laquelle il était déjà engagé avant son placement; ✓ Répond à un besoin particulier d'ordre physique ou psychologique chez l'enfant.</p>
DÉPENSES DE TRANSPORT ET D'ACCOMPAGNEMENT des usagers pour les ressources représentées par FFARIQ-FRIJQ-ADRAQ-ARIHQ	<p>Sans préautorisation et pièce justificative* ✓ Urgence médicale</p> <p>Avec préautorisation ✓ Rendez-vous chez un professionnel de la santé et des services sociaux à l'exclusion des rendez-vous annuels (pièces justificatives* exigées) ; ✓ Domaine judiciaire ; ✓ Visite chez la famille biologique ou visite supervisée ; ✓ Intégration ou maintien en milieu scolaire ou de travail (demande spécifique remplie par l'intervenant).</p> <p>Les dépenses d'accompagnement visées sont celles nécessitant un remplacement ponctuel par une personne que la ressource doit rémunérer pour effectuer le remplacement.</p> <p>*Pièces justificatives (facture, billet de stationnement, billet de médecin, prescription, preuve de consultation)</p>

Les demandes de préautorisation (PA) doivent être faites AVANT la dépense ou le transport aux coordonnées suivantes :

Téléphone : **450-569-2974 poste 74157**
Courriel : **dra-grc-rni.ciessler@ssss.gouv.qc.ca**

Les demandes qui n'auront pas fait l'objet d'une préautorisation seront refusées par l'Établissement.

Afin de recevoir le remboursement, vous devez remplir et signer le formulaire Demande de rétribution et allocation-DRA (RI-RTF), Demande de remboursement frais scolaires ou Demande de remboursement transport/accompagnement RI-RTF.

Vous devez y joindre les pièces justificatives.